

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE ERASME Jeudi 7 octobre 2021 en visioconférence

Membres du conseil présents ou représentés : Philippe BOUQUILLION représenté par Christine CHEVRET-CASTELLANI, Pierre-André BUVET, Julien CAZALA, Rémi GAGNAYRE (procuration), Pascale GARNIER (procuration), Karima KENFOUD représentée par Carine VASSY, Françoise PALLEAU-PAPIN, Antoine PECOUD, Nader NEFZI, Françoise SULLET- NYLANDER, Manel TOUMI

Membres du conseil excusés : Pascaline ADONAI, Viviane BIRARD,

Membres du conseil absent.e.s : Guillaume BENNE, Guillemette DE LARQUIER , Bernard HAFTEL, Florian HOUSSIER, Séverine RINGANADEPOULLE, Victor DUCHESNE, Manon FONTAINE

Membres invitées présentes : Nathalie COUTINET, Karine GRANDPIERRE, Alexandra LEPINE,

Membre invitée excusée : Pascale MOLINIER

Ordre du jour

- Informations générales,
- Attribution des contrats doctoraux – 2^{ème} campagne 2021,
- Election d'un nouveau membre extérieur.

Antoine Pécoud, nouveau directeur de l'école doctorale constitue actuellement son équipe. Le départ de Viviane Birard, en tant que gestionnaire de l'école doctorale, est confirmé, le BRED s'occupe du recrutement d'un nouveau gestionnaire.

Les représentants des doctorants, qui siègent dans ce conseil, arrivent en fin de mandat. De nouveaux représentants doivent être élus. Les élections auront lieu entre fin novembre et début décembre, nous attendons que le service juridique de l'université nous communique le calendrier.

Le prochain conseil de l'école doctorale aura lieu le lundi 6 décembre 2021.

Point 2 : Attribution des contrats doctoraux – 2^{ème} campagne 2021

Nous avons eu une année un peu particulière au niveau des contrats doctoraux. Nous n'avons pas eu assez de candidature au mois de juin, ce qui nous a conduit à faire une 2^{ème} session en septembre. Nous avons 2 candidatures et nous avons attribué un contrat doctoral. Les membres du conseil ont reçu le tableau récapitulatif de ces candidatures et doivent, maintenant, entériner le choix du jury.

Nader Nefzi

Pourquoi a-t-on rejeté le dossier d'un des deux candidats ? est-ce que le dossier n'était pas recevable ?

Antoine Pécoud

La candidate a été auditionnée, c'est, donc, que son dossier était recevable. Son projet est très basé sur son mémoire de Master 2 et manque un peu de recul pour une thèse et il y a eu une discussion approfondie avec le jury sur la méthodologie et le cadre analytique. Le projet était insuffisamment développé. J'ai fait un mail en ce sens au directeur de thèse et à la candidate et nous avons par ailleurs laissé la possibilité à la candidate de représenter son projet d'ici quelques mois. Elle pourra postuler dans la perspective de la campagne 2022.

Résultat du vote :

Pour : 9 voix

Absentions : 1 voix

Point 3 : Election d'un nouveau membre extérieur

Antoine Pécoud présente le candidat : Thomas Jouanlanne. Il est le nouveau chargé de mission enseignement supérieur et recherche à Plaine Commune. Il travaille déjà en collaboration avec l'université, il coordonne notamment Savante Banlieue.

Résultat du vote :

Pour : 9 voix